

LONICERA MAXIMOWICZIANA

VAR. SACHALINENSIS FR. SCHMIDT.

Famille :	Caprifoliacées
Nom français :	Chèvrefeuille de Sakhalin
Nom anglais :	Sakhalin Honeysuckle
Synonyme :	<i>L. sachalinensis</i> E. Wolf
Catégorie :	Végétal à feuillage caduc
Sous-division :	Arbuste

DESCRIPTION BOTANIQUE

Cet arbuste au port érigé peut atteindre 3,0 m de hauteur.

Les tiges rougeâtre et glabres portent des feuilles opposées, entières, elliptiques ou ovales et glabres sur le dessus qui mesurent de 3 à 7 cm de long. Les nouvelles feuilles rougeâtres deviennent vert foncé par la suite et distinctement bleutées en dessous. La variété *sachalinensis* produit des feuilles plus larges que celles de l'espèce.

Les boutons floraux rouge pourpre plus foncé que ceux de l'espèce s'ouvrent en de magnifiques fleurs roses aux mois de mai ou de juin. Elles mesurent entre 13 à 18 mm de long.

Les fruits rouges sont de formes allongées.

ORIGINE ET DISTRIBUTION

Le nom du genre *Lonicera* est dédié à Adam Lonicer ou Lonitzer, médecin et naturaliste allemand (1528-1586). Ce genre comprend près de 200 espèces de par le monde. L'espèce origine du Nord du Japon, de Sakhalin à Hondo et de Corée et a été introduite en Amérique du Nord en 1917.

La variété, d'origine spontanée, est plus décorative que l'espèce.

REPLOQ

UTILISATION

Ornementale : Cette variété peut-être utilisée en isolé, en massif ou en haie pour son feuillage, sa floraison odorante et l'abondance de ses fruits.

EXIGENCES

Comme tous les chèvrefeuilles, cette variété demande une exposition ensoleillée. Elle est peu exigeante quant au type de sol et s'adapte aux sols humides ou secs. Sa croissance est lente et sa transplantation facile.

PATHOLOGIE ET INSECTES

La tache septorienne (*Septoria* sp.), le blanc ou oïdium et la moisisseur grise (*Botrytis*) sont des maladies fongiques qui peuvent affecter les chèvrefeuilles.

Les pucerons peuvent occasionner des dommages à la plante.

MULTIPLICATION

Bouturage : Les chèvrefeuilles peuvent se propager par boutures de bois tendre prélevées sur les pousses de l'année et traitées avec une solution hormonale d'AIB 3000 ppm ou par boutures semi-ligneuses traitées avec une solution hormonale d'AIB 5000 ppm.

MULTIPLICATION EFFECTUÉE PAR LE REPLOQ

Origine du pied-mère : Arboretum du Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

Lieu de multiplication : Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

Technique de multiplication : 400 boutures de 20 cm ont été prélevées le 29 juin 1992 sur des pieds-mères âgés de 3 ans, mesurant 1,0 m de hauteur. Elles ont été trempées dans une solution d'AIB 4000 ppm et d'éthanol 50 %, placées dans des contenants à alvéoles remplies d'un substrat composé de perlite et de Promix® (1:1; v:v), puis mises sous une nébulisation d'une durée de 30 secondes toutes les 6 minutes. Les boutures enracinées ont été placées dans des couches ombragées le 3 août et le taux d'enracinement était de 75 %. Les plants ont été empotés le 9 juin 1993 dans des godets Fertil Pot® et cultivés dans les couches extérieures. Pendant l'été, ils ont été fertilisés toutes les semaines avec un engrais soluble (20-20-20, à raison de 400 ppm d'azote). Ils ont hiverné à nouveau sous une couverture hivernale Astro-Foam® et des panneaux. Le taux de survie à l'hiver a été de 100 %. Ils ont été emballés et expédiés en mai 1994.

Intégration au réseau d'essais : Des jeunes plants de 21 cm de hauteur ont été plantés dans huit sites d'essais répartis à travers tout le Québec et le nord-est de l'Ontario. Leur survie à l'hiver et leur potentiel de croissance ont été évalués de 1994 à 1999.

RÉSULTATS (1994-1999)

Dommages hivernaux

La fréquence des dommages hivernaux observés pendant cinq ans sur cette variété est présentée au Tableau 1. Le détail des principaux dommages survenus chaque hiver dans chacun des sites apparaît ci-après.

Quelques plants sont morts au cours de l'essai.

Région 1

À L'Assomption, 5 et 8 % des plants sont morts au cours des deuxième et troisième hivers. Des dommages de gel sur les extrémités de tiges ont été observés sur 40, 35, 25 et 65 % des plants les quatre premiers hivers. De plus, le quatrième hiver, 17 % des plants ont présenté des dommages de gel sur les pousses de l'année précédente et 10 % des dommages de bris mécaniques.

À Sainte-Clotilde, un plant est mort le quatrième hiver. De plus, 100, 33 et 67 % des plants ont été affectés par le gel de l'extrémité des tiges les trois premiers hivers.

À Saint-Hyacinthe, 2 plants sont morts le quatrième hiver.

Région 2

À Deschambault, un plant est mort le quatrième hiver. 90 % des plants ont subi des dommages de gel sur les extrémités de tiges et 5 % des plants ont été affectés sur les pousses de l'année précédente le premier hiver. Les quatre hivers suivants, des dommages de bris mécaniques sont survenus sur 10, 100, 78 et 12 % des plants.

À Sainte-Foy, 81 et 100 % des plants ont présenté des dommages de gel sur les extrémités de tiges les deux premiers hivers. Tous les plants ont subi des bris mécaniques le troisième hiver.

À La Pocatière, 33 % des plants ont subi des dommages de gel sur les extrémités de tiges le deuxième hiver.

Région 3

À Normandin, 42, 14 et 17 % des plants sont morts au cours des trois derniers hivers. Des dommages de bris mécaniques sont

survenus sur 58 % des plants le troisième hiver et des dommages de gel sur le vieux bois ont affecté 17 % des plants le dernier hiver.

À Kapuskasing, 6 % des plants ont gelé au niveau des pousses de l'année précédente le premier hiver.

Influence de la taille

Des tailles légères à moyennes ont été effectuées à Sainte-Foy, à Deschambault, à Normandin et à Saint-Hyacinthe.

Croissance en hauteur et en largeur

Les figures 1 et 2 illustrent la hauteur et la largeur moyennes des plants après cinq années d'essais dans chacun des sites et chacune des régions.

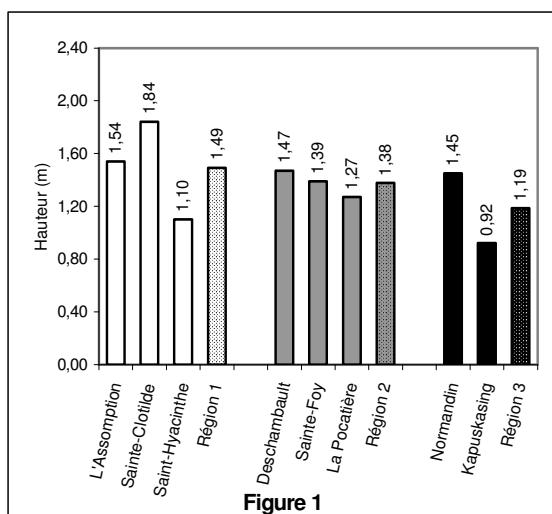


Figure 1. Hauteur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des huit sites et chacune des trois régions

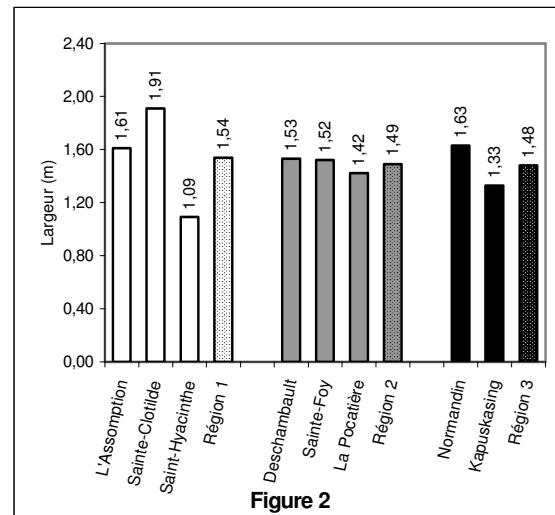


Figure 2. Largeur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des huit sites et chacune des trois régions

RECOMMANDATIONS DE PRODUCTION

Les tableaux 2 et 3 expriment le pourcentage de plants vendables par catégorie dans chacun des sites d'essais, et ce, pour la hauteur et la largeur finales obtenues après chaque année. Ces tableaux serviront de guide aux pépiniéristes afin d'estimer la production annuelle ainsi que le nombre d'années nécessaires pour obtenir une hauteur ou une largeur pré-définies.

Tout comme le *L. gynochlamydea*, la croissance des plants de ce chèvrefeuille a été plus importante dans le site le plus chaud, une partie des plants de Sainte-Clotilde (zone 5b) ayant atteint une hauteur supérieure à 2,01 m à la fin de l'essai.

La production de cette variété est possible dans tous les sites de l'essai, mais des risques importants de mortalité peuvent affecter la production dans les sites de la région 3. Après trois années de culture, 100, 92 et 83 % des plants de Sainte-Foy, de



L'Assomption et de Deschambault avaient atteint une hauteur supérieure à 1,01 m, alors qu'une quatrième année a été requise à Sainte-Clotilde et à La Pocatière pour que 90 % et plus des plants soient de hauteur comparable. Cette hauteur n'a pas été atteinte dans les sites de la région la plus froide (zones 2a et 2b).

ÉVALUATION DE LA RUSTICITÉ

La cote de rusticité associée à cette variété varie entre la zone 2b (canadienne) et la zone 4 (américaine) selon les auteurs consultés. Toutefois, la mortalité de plants s'est produite les trois derniers hivers, contrairement aux autres chèvrefeuilles de cette plantation, où les plants sont morts au cours des premières années d'évaluation. Cette différence de comportement montre que la mortalité n'est pas due au jeune âge des plants, mais à un manque de rusticité de cette variété.

La cote de survie est établie à une zone supérieure à 2b, car une forte mortalité de plants est survenue au cours des trois derniers hivers à Normandin, et ce, même si aucun plant n'est mort dans la zone 2a, la hauteur atteinte par les plants ne dépassant pas la couverture nivale et ces derniers étant protégés.

La cote d'utilisation est fixée à la zone 3.

Le potentiel de pleine expression des caractères ornementaux a été observé dans les sites des zones 5a et 4a, la neige étant un facteur important pour la survie des plants, surtout du système radiculaire.

RÉDIGÉ PAR

Claude Richer, agr.

Jacques-André Rioux, agr.

Christine Galipeau, biol.

Tableau 1. Fréquence des dommages hivernaux observés sur *Lonicera maximowicziana* var. *sachalinensis* F. Schmidt de 1995 à 1999

Sites d'essais	Aucun dommage 1	Répartition du pourcentage des dommages										Cumulatif des dommages
		DOMMAGES HIVERNAUX ^a										
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
RÉGION 1												
L'Assomption	59	35	3				1		2			41
Sainte-Clotilde	58	40					2					42
Saint-Hyacinthe	97						3					3
RÉGION 2												
Deschambault	38	18	1				2		41			62
Sainte-Foy	44	36							20			56
La Pocatière	93	7										7
RÉGION 3												
Normandin	71			3			14		12			29
Kapuskasing	99		1									1

^aLégende :

1 = aucun dommage	7 = mort jusqu'au niveau de la surface du sol
2 = dommages au bout des branches	8 = mort
3 = gel des bourgeons floraux	9 = insolation, fendillement sur le tronc
4 = pousse de l'année précédente affectée	10 = bris mécaniques liés aux conditions climatiques
5 = vieux bois affecté	11 = dommages par les rongeurs
6 = mort jusqu'à la limite de la couverture nivale	

Aucun dommage de type 3, 6, 7, 9 et 11 n'est survenu sur les plants à l'essai.

Tableau 2. Répartition des plants de *Lonicera maximowicziana* var. *sachalinensis* F. Schmidt par catégorie de hauteur vendable de 1994 à 1998

Hauteur (cm)	RÉGION 1										Sainte-Clotilde			Saint-Hyacinthe		
	L'Assomption					Sainte-Clotilde				Saint-Hyacinthe						
94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98		
001-050	100	0	0	0	0	100	0	0	0	100	0	0	0	0	0	
051-100	0	100	8	0	0	0	95	25	0	0	0	100	75	33	90	
101-150	0	0	92	100	37	0	5	75	75	0	0	0	25	67	10	
151-200	0	0	0	0	63	0	0	0	25	91	-	-	-	-	-	
201-250	-	-	-	-	-	0	0	0	0	9	-	-	-	-	-	
RÉGION 2																
Hauteur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy				La Pocatière						
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	
001-050	100	0	0	0	0	100	5	0	0	0	100	0	0	0	0	
051-100	0	100	17	0	0	0	95	0	17	0	0	100	83	9	0	
101-150	0	0	83	91	64	0	0	100	83	84	0	0	17	91	100	
151-200	0	0	0	9	36	0	0	0	0	16	-	-	-	-	-	
201-250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RÉGION 3																
Hauteur (cm)	Normandin					Kapuskasing										
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98						
001-050	100	0	0	0	0	89	0	0	0	0						
051-100	0	95	100	72	0	11	100	100	75	75						
101-150	0	5	0	28	83	0	0	0	25	25						
151-200	0	0	0	0	17	-	-	-	-	-						
201-250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						

Tableau 3. Répartition des plants de *Lonicera maximowicziana* var. *sachalinensis* F. Schmidt par catégorie de largeur vendable de 1994 à 1998

Largeur (cm)	RÉGION 1										Sainte-Clotilde			Saint-Hyacinthe		
	L'Assomption					Sainte-Clotilde				Saint-Hyacinthe						
94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98		
001-050	100	30	0	0	0	100	5	0	0	100	52	0	0	0		
051-100	0	70	92	37	0	0	95	0	0	0	48	100	75	50		
101-150	0	0	8	63	45	0	0	50	0	0	0	0	0	25	30	
151-200	0	0	0	0	45	0	0	50	83	91	0	0	0	0	20	
201-250	0	0	0	0	10	0	0	0	17	9	-	-	-	-	-	
RÉGION 2																
Largeur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy				La Pocatière						
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	
001-050	100	10	0	0	0	100	5	0	0	0	100	0	0	0	0	
051-100	0	90	17	10	0	0	95	25	41	0	0	100	58	8	8	
101-150	0	0	83	55	54	0	0	75	59	42	0	0	42	75	58	
151-200	0	0	0	35	46	0	0	0	0	58	0	0	0	17	34	
201-250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RÉGION 3																
Largeur (cm)	Normandin					Kapuskasing										
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98						
001-050	100	0	0	0	0	100	0	0	0	0						
051-100	0	100	58	28	0	0	100	83	0	0						
101-150	0	0	42	72	17	0	0	17	100	75						
151-200	0	0	0	0	83	0	0	0	0	25						
201-250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						